



Département SEC

Lutte contre les toxicomanes et dealers Sur le réseau ferré RATP

Bagnolet, le 30 janvier 2018

Grace aux différentes actions initialisées par l'UNSA RATP auprès des pouvoirs publics et largement relayées par les médias télévisuels et écrits, les organisations syndicales (hormis CFE CGC et FO) ont été reçues lundi 29 janvier 2018 par Madame Valérie PECRESSE - Présidente du Conseil régional de l'Île de France et de Monsieur Laurent PROBST - Directeur Général d'Île de France Mobilités (ex STIF).

Cette réunion a permis à l'UNSA RATP de présenter ses propositions d'améliorations permettant de lutter efficacement contre le véritable fléau des toxicomanes et dealers sur plusieurs de nos lignes de métro. Celles-ci se déclinent par :

1. La multiplication d'équipes civiles dédiées à ce type de missions, qui présentent l'avantage de pouvoir procéder à des interpellations en flagrant délit, mais aussi de lutter plus efficacement contre la fraude et les divers actes délictueux rencontrés quotidiennement sur nos réseaux,
2. Le renforcement des effectifs du GPSR (les 100 postes prévus par l'ancien contrat STIF ne sont manifestement pas suffisants),
3. Les dispositions à prendre pour permettre aux agents de maîtrise opérationnels (AMO) de pouvoir être armés sur le terrain sans avoir l'obligation d'intégrer une équipe du GPSR (modification du décret 2016-1281 du 28 septembre 2016). Pour notre organisation syndicale, ce point demeure une des priorités d'évolution.
4. Le renforcement de la sécurisation par des chiens du GPSR renifleurs de produits stupéfiants spécialement formés,
5. La mise en place systématique de caméras piétons.

Madame Valérie PECRESSE a particulièrement été réceptive et intéressée par nos 2 dernières propositions.

L'UNSA RATP a aussi abordé le projet d'une Police Régionale des Transports qui regrouperait tous les services de sécurité (Police, GPSR et SUGE). Si Madame V. PECRESSE admet que cette perspective serait probablement la meilleure pour coordonner et assurer la sécurité, elle nous informe aussi qu'elle n'est plus d'actualité jusqu'à l'horizon 2020 et aussi très compliquée à mettre en œuvre (exemple : le statut).

Enfin, Madame V. PECRESSE a proposé aux organisations syndicales de les rencontrer régulièrement afin de pouvoir échanger sur le thème de la sécurité. Aussi, nous vous tiendrons informés des suites.